

LSAP

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 26 avril 2022

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je voudrais, dans le cadre de l'heure de questions de la séance plénière du 26 avril 2022, poser une question orale à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse au sujet du nombre, de la fréquentation et de l'évolution du modèle de service d'accueil pour enfants, introduit en 2018, dénommé « mini-crèche ».

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Simone Asselborn-Bintz
Députée